**Rendez-vous Culture**

**Haïti-Carnaval : La Nehro souhaite la protection du patrimoine culturel en proie aux dérives immorales**

vendredi 2 février 2018

P-au-P., 31 janv. 2018 [AlterPresse] --- La New england human right organization (Nehro) souhaite que le patrimoine culturel d’Haïti soit protégé de toute dérive immorale pendant la période carnavalesque.

Elle invite le peuple a prôné une bonne gestion de ses biens culturels dans le but de les transmettre aux générations futures, dans une note de presse datée du 29 janvier 2018, dont a pris connaissance l’agence en ligne AlterPresse

Les responsables de l’État, de la justice haïtienne et les maires en particulier sont appelés à se comporter comme des hommes et des femmes d’État et à sévir contre toutes celles et tous ceux qui pensent qu’en utilisant des propos orduriers et inconsidérés, ils peuvent jouir d’une certaine notoriété.

Elle exhorte également à éviter une torture morale à la jeunesse haïtienne, car une déchéance morale ne fera pas honneur au peuple haïtien.

L’organisme de droits humains rappelle que le carnaval aide à dépasser les problèmes quotidiens, à s’amuser sainement, sans confondre la décence et l’indécence, la moralité et l’immoralité, le fou rire et la vulgarité.

La Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel constitue un texte juridique adopté le 16 novembre 1972 par l’Organisation des nations unies pour l’éducation, la science et la culture (Unesco) et ratifiée le 18 janvier 1980 par Haïti.

Le Collectif des citoyens de Port-au-Prince a organisé un sit-in devant la mairie de la capitale, le jeudi 1er février 2018, contre une éventuelle participation du groupe « Sweet Micky » de l’ancien président Michel Joseph Martelly, au carnaval national de Port-au-Prince.

Sweet Micky, qui est connu pour son comportement réputé vulgaire et immoral, est interdit de participer au carnaval de Gonaives (département de l’Artibonite, Nord) ainsi qu’à celui de Jacmel, prévus pour le week-end prochain. [la emb gp apr 02/02/2018 12:15]